

"La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat."

Préambule de la constitution 1946.

Appel de la FERC-CGT, de la FSU et de SUD-Education,

Personnels enseignants, administratifs, sociaux, de santé, d'éducation **Ensemble**

- Pour un système éducatif qui assure la réussite de tous les jeunes.
- Contre les suppressions de postes et le développement de la précarité
- Contre la loi « mobilité », véritable broyeuse du statut des fonctionnaires
- Pour l'augmentation des recrutements aux concours
- Pour une autre réforme de la formation des enseignants
- Pour les salaires et la revalorisation de l'ensemble des personnels
- Pour une école plus juste dans une société plus juste

Mardi 24 Novembre: Journée Nationale D'action **dans l'Education, Appel à la grève!**

Assemblée des Personnels

12h30 - M1 Archimède

-0-

Manifestation

14h - Lille, Porte de Paris

La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), **au rythme actuel, ce sont environ 300.000 emplois qui auront été rayés de la carte pour le seul versant de l'État de 2003 à 2012.**

En 2010, ce seront 33 749 emplois supprimés dans la fonction publique dont 16 000 dans l'Education Nationale.

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, le gel de la suppression des emplois en 2010 et 2011 ne permet pas de corriger les inégalités territoriales ni d'assurer les réformes: accès aux responsabilités et compétences élargies, décret Enseignant-Chercheur (1h TP= 1hTD), référentiel national des taches, conversion en décharge de la Prime d'excellence scientifique, ...

Comment espère-t-on le service rendu en réduisant les emplois?

« Une gestion des ressources humaines performante dans les administrations publiques est essentielle pour rendre un service public de qualité et au meilleur coût. Fort de cette conviction, le Gouvernement s'est donné pour ambition, lors des conseils de modernisation des politiques publiques des 12 décembre 2007 et 4 avril 2008, de dynamiser les parcours professionnels des fonctionnaires. » Extrait du Conseil des ministres du 09/04/08.

➤ En recourant aux emplois contractuels ?

Aujourd'hui la précarité mutile la vie de milliers de personnes. **Elle n'est pas une fatalité, mais un choix délibéré des gouvernements successifs.** Parce que le ministère refuse obstinément de faire un recensement national de l'emploi précaire dans l'Enseignement supérieur et la recherche et pour exiger des mesures d'intégration, à l'initiative de l'Intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, des collectifs SLR et SLU, un questionnaire anonyme à destination des précaires est mis en ligne sur <http://www.precarite-esr.org/> (déjà 3000 réponses depuis fin octobre 09).

Nous appelons chacun à diffuser l'information sur ce recensement et encourager les personnels précaires à y répondre,

➤ En augmentant les pressions sur les agents de la fonction publique ?

Mise en place d'une culture de la performance: évaluation individuelle, primes de fonction et de résultats (PFR), primes d'excellence (PES), culture des palmarès,... **Une invitation à se dépasser qui exacerbe la compétition à l'intérieur des services.**

Et quand l'agent n'arrive plus à suivre? La relégation... (radiation d'enseignants-chercheurs de laboratoires, mobilité vers d'autres services et missions, loi sur la mobilité dans la fonction publique du 3 Août 09).

Le résultat de cette politique est sous nos yeux,

- ✓ **une qualité de service qui diminue rapidement:** réduction des prestations et engorgement des services (Pôle Emploi, Réforme des hôpitaux, ...). **Les citoyens n'ont plus qu'à se tourner vers le secteur privé et payer cher ce qu'ils auraient pu attendre du service public financé par le caractère redistributif de l'impôt ...**
- ✓ **des conditions de travail des agents se dégradent,** la pression hiérarchique augmente, le stress: souffrance au travail, suicides...

Il est urgent :

- d'assurer le remplacement des départs en retraite en créant les emplois nécessaires et mettre fin à l'emploi précaire,
- de donner les moyens aux Services Publics de répondre aux besoins croissants de la population et de l'économie partout sur le territoire,
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat des agents publics et notamment par l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- d'abroger la loi dite « *de mobilité* », véritable broyeuse du statut des fonctionnaires...